



Compte-rendu du CSE du 18/03/2025



Retrouvez-nous sur notre site internet :



SCANNE-MOI

Vous y trouvez nos tracts, les accords et pouvez nous transmettre vos questions

Résultats production février :

Mis à part la Cokerie et le décapage,

TOUS LES ATELIERS SONT EN RETARD (entre 8 et 40 kT) sur leur programme de fabrication... « un mois à oublier »

Une subtilité à noter :

- **Le programme mensuel de fabrication correspond à un objectif de 2,2 MT de coils sur 2025 « pour revenir à la rentabilité »**
- **Le budget (engagement vis-à-vis des clients) est environ de 2 MT de coils sur 2025**

	Janvier		Février		Mars		T1	
kT	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Programme	Budget	Réalisé
Fonte	162	180	147	151	158	168	467	
Brames	185	196	167	159	176	186	528	
Coils	165	164	168	151	165	159	498	

Situation économique :

Les prix de vente sont repartis à la hausse, environ + 40 €/T et le prix de matières premières baisse d'environ -20 €/T. La marge (spread) augmente d'environ 60 €/T pour atteindre presque les 250 €/T. Nous rappelons que cela ne sera effectif que pour les commandes du 2^{ème} Trimestre.

Toutefois, le carnet de commande du 2^{ème} Trimestre rentre très très lentement et il ne faut pas s'attendre à de gros volumes de ventes.

La Direction ArcelorMittal se félicite de cette hausse des prix de l'acier, due à l'annonce des mesures protectionnistes (imposition de droits de douane par l'Union Européenne).

La CFDT porte un avis beaucoup plus réservé : lorsque les prix montent, c'est l'inflation qui frappe de plein fouet les salariés et, **chez ArcelorMittal notre pouvoir d'achat va encore être pénalisé car ArcelorMittal a gelé nos salaires en 2025.**

Moralité : c'est encore nous qui paient les pots cassés pour que « l'entreprise » (MITTAL) s'enrichisse toujours plus ! Pour ne parler que de l'acier, on s'en rend bien compte lorsqu'il faut acheter une voiture, un lave-vaisselle, du rond à béton, etc, etc...

La Cokerie de Fos en danger !

Après un premier lot de 20 kT « qui devait juste venir en complément pour économiser quelques € », **la Direction a commandé un deuxième bateau de 50 kT de Coke indonésien, ce qui correspond à peu près à 1 mois de production de notre Cokerie.**

Et elle a demandé aux automaticiens des HfX de travailler à faire sauter le verrou qui empêche de l'utiliser à plus de 30%.

La réponse de la Direction : « nous devons envisager toutes les pistes d'économie... dans ArcelorMittal, il y a plein d'usines qui n'ont pas de Cokerie ». La **CFDT** pose clairement la question : **la Direction envisage-t-elle de fermer la Cokerie de Fos (et de licencier ses 192 salariés) ?**

L'Aciérie de Fos en danger ?

La Direction déclare « étudier économiquement » l'achat de brames extérieures bon marché (de chez ArcelorMittal ou même de chez un concurrent, c'est-à-dire quelque part dans le monde où ils ne sont pas trop regardants sur la pollution et les émissions de CO₂), afin d'alimenter le TAB « en extra par rapport à la capacité Aciérie » pour amortir ses frais fixes.

Si cette idée de génie suit le même chemin que celle du Coke indonésien, dans quelques CSE la Direction nous annoncera qu'après tout, Florange fonctionne sans Aciérie et que donc, il ne faut pas exclure que Fos n'en ait plus... Ce qui par ailleurs lui permettrait d'éviter d'investir dans la construction d'un four électrique EAF.

Le Directeur est-il payé pour démanteler notre usine petits bouts par petits bouts ?

Utilisant la mini-réfection du HF1 comme un leurre pour nous garder à bord jusqu'à la fermeture de la partie liquide !

En tout cas, chaque fois que nous demandons quel sera l'avenir des salariés, **la Direction** prétexte de l'instabilité du monde économique et **refuse de nous répondre**.

Ceci est immoral car la Direction trouve toujours les ressources pour étudier les aspects techniques et économiques pour gratter de l'argent (et des subventions), mais ne se donne jamais les moyens d'anticiper l'aspect social, ce qui montre bien que les salariés sont le dernier de ses soucis.

Ceci est aussi illégal, car selon l'article L2240-20 du Code du Travail elle nous doit des négociations à 3 ans sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Parcours Professionnels, « portant sur la mise en place d'une GPEC pour répondre aux enjeux de la transition écologique, ainsi que sur les mesures d'accompagnement susceptibles de lui être associées ».

Pour ceux que ça intéresse, un lien pointant sur le site de l'Inspection du Travail de la région Grand-Est qui a fait un excellent guide sur ce sujet :

[Guide négociation pro \(vers. imprimée\)](#)

Mini-réfection HF1 :

Le comité d'investissement ArcelorMittal « IAC » a validé l'enveloppe globale de 53 M€ et accordé immédiatement une ligne de crédit de 18 M€ pour les commandes de pièces. Les consultations des fournisseurs sont en cours et les commandes seront passées au second semestre 2025.

La Direction n'a pas encore décidé comment se fera la transition de HF2 à HF1.

- Arrêt HF2 - Mise à feu HF1 : avec l'inconvénient d'avoir 0 production de brames pendant le ramp-up HF1

Ou bien

- Démarrage HF1 – fonctionnement à 2 HFx pendant le ramp-up – arrêt HF2 : avec l'inconvénient qu'on n'a plus le personnel suffisant pour faire marcher 2 HF en simultanée

En tout cas, ce qui a été décidé c'est que l'arrêt HF2 serait cette fois-ci définitif et qu'il ne serait pas gardé « en secours » comme on l'avait fait avec le HF1.

Au passage, **la CFDT dénonce l'incivisme et la déloyauté d'ArcelorMittal**, qui demande à l'Europe de protéger son marché de l'acier par des taxes douanières mais n'hésite pas à commander du Coke indonésien, des pièces chinoises pour les HFx et la PdC...

APLD :

On s'en doutait bien et la Direction officialise sa décision : elle a demandé l'autorisation à l'Administration pour prolonger l'APLD durant tout le 2^{ème} Trimestre « 2 jours par mois à l'identique du 1^{er} Trimestre, sauf le mois de mai où ce sera 1 seul jour compte-tenu des nombreux ponts fériés ».

Un bilan prévisionnel fait apparaître que ce sont 7% de nos heures de travail du 1^{er} Trimestre qui auront été payées par l'état français (donc par nos impôts, donc par nous).

Plan de réduction des effectifs :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Tot
Démissions	1	8											9
Retraites	3	3											6
Effectifs (ETP)	2352	2334											
Intérimaires (ETP)	115	99											
Emplois Oracle disponibles		72 (26 C5)											
Total Mobilités achevées	5	7											
Dossiers en cours	14	14											

On s'en rend compte sur le tableau et dans l'usine : les démissions vont plus vite que les reclassements !

Et pourtant, la Cellule Mobilité ne se concentre que sur la partie la plus facile, car selon la Direction : « au stade où nous en sommes, nous ne faisons que les mobilités où les compétences des salariés collent pile-poil avec les emplois à pourvoir »... « on verra dans un 2^{ème} temps, quand on aura épuisé ces candidatures, pour envisager des plans de reconversion professionnelle ».

Avancement des automatisations préalables à réduction des effectifs :

Exploitation TAB : la Direction rétropédale et affirme qu'elle n'a jamais dit que l'automatisation du SIAS était un préalable au passage des équipes postées à 14 agents

Pont 795 : Une étude de chiffrage du coût de l'automatisation du pont a été demandée à Travaux Neufs... *Ça a déjà été fait et abandonné à plusieurs reprises, vu le coût exorbitant, mais le vieux serpent de mer a la peau dure...*

Unification centralisation et magasin TAB : aucune décision n'a encore été prise... *Sans commentaire*

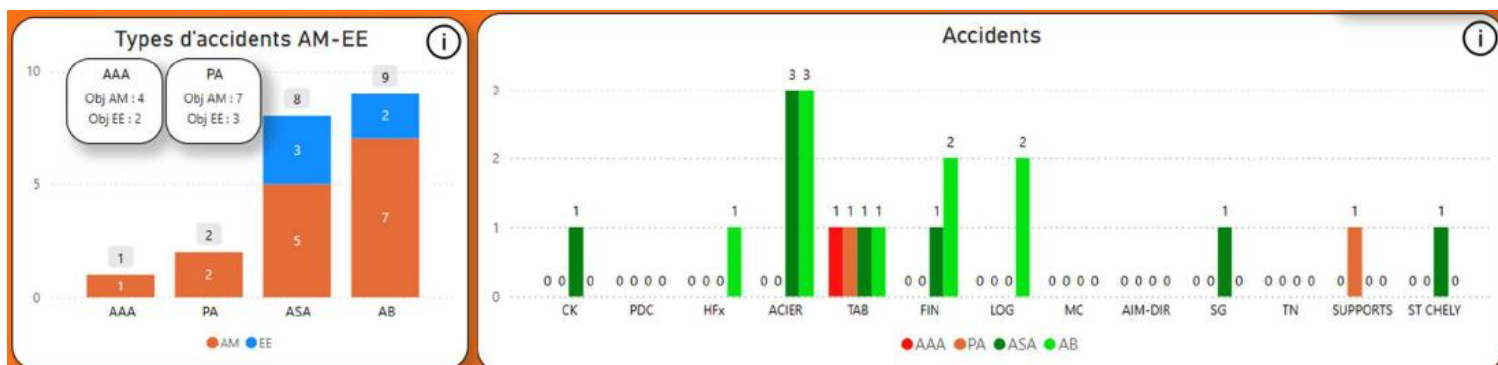
Robots PJ : étude de faisabilité et benchmarks en cours... ne sera pas fait avant fin 2026... *encore un vieux serpent de mer, décidément !*

Rappel de 5 intérimaires pour les coulées continues : C'est le scoop de ce CSE !

Afin de pouvoir couler plus souvent sur les 2 CC en simultané, ce qui est nécessaire car Fos va se voir attribuer une partie du carnet HSi de Dunkerque pendant la mini-réfection de son HF4 de mai à septembre, la Direction a demandé à remettre les équipes de fabrication à 15 agents par rajout d'un intérimaire dans chaque équipe... *mais avec peut-être toujours de l'APLD... ça, c'est de la GPEC façon ArcelorMittal, le génie de l'anticipation !*

(in)Sécurité :

La Direction présente aux élus du CSE (et diffuse toutes les semaines par mail) un tableau de suivi des accidents que la **CFDT** déclare désormais trompeur et mensonger :



En effet, le mois dernier la **CFDT** avait porté à la connaissance de la Direction qu'un Accident avec Arrêt (reconnu par la Sécurité Sociale) survenu aux Finissages avait été oublié...

La Direction nous répond maintenant que selon les critères ArcelorMittal, ce n'est pas un accident car la blessure est due à un faux mouvement !!! *Là, ça nous laisse sans voix !!!*

Info Sécurité de la semaine

Depuis le début de l'année, 6 faits accidentels en lien avec des chutes de plain-pied et montées / descentes d'escaliers. Soyons vigilants lors de nos déplacements, tenons la rampe et respectons les couloirs de circulation

Nombre de Jours sans Accident avec Arrêt					
18			Personnel ArcelorMittal		
			Entreprises Extérieures		
			200		
Date / Heure	30/01 11h30	Entreprise	AM	Gravité	C
Dept Serv Lieu	Finissages Exploitant Cisaille 16				
Lésions	Traumatisme épaule gauche				
Circonstances	En désaccouplant un raccord sur une ventouse, la salarié ressent une douleur à l'épaule				
Soins	Infirmier + Extérieur		Accident	à préciser ultérieurement	

Ultérieurement, cela s'avère bien être Avec Arrêt

(in)Sécurité bis – chez les pompiers du GIP :

La **CFDT** a demandé un compte-rendu de la dernière intervention lors de l'incendie à l'Acierie. Pour « sauver l'usine » d'un feu qui aurait pu ravager l'Acierie et la mettre à l'arrêt pendant une très longue durée, nos pompiers du GIP ont été contraints d'intervenir sans respecter les règles de précaution du métier :

Sur un feu « dans une installation industrielle », la règle de base minimale reconnue par les pompiers est de 5 intervenants attachés à des missions bien précises : « un binôme attaque le feu à la lance + un binôme de sécurité reste au camion, équipé de tous les EPI/ARI afin de pouvoir aller les secourir en cas de problème + un pompier reste à surveiller le bon fonctionnement du camion afin que les lances restent toujours approvisionnées en eau ».

Lors de l'incendie du 23/02/2025, ils étaient bien 5, mais il n'y avait pas de binôme de sécurité, puisqu'un des 5 intervenants était le chef de poste et faisait la reconnaissance du sinistre (ce qui est bien sa tâche) et un agent a été appelé sur une autre intervention de secours.

Dans ces conditions, il aurait fallu appeler les secours extérieurs du SDIS et attendre leur arrivée pour attaquer le feu. **Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait ?**

C'est ce qui arrive quand le nombre d'agent par équipe est insuffisant et lorsqu'il n'y a pas de procédure écrite et qu'on laisse les salariés, qui veulent bien faire, choisir entre prendre des risques pour eux-mêmes ou prendre le risque de laisser cramer l'Acierie... **Et ça, soyons très clair, ce n'est pas la faute des pompiers, c'est une faute grave de la Direction et des managers du département !!!**

**N'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT
au 04-42-47-29-81**

Boite e-mail : fo.cfdt@arcelormittal.com site internet : <https://cfdt-metallurgieprovence-arcelormittal.fr>

Vous
informer

Vous
écouter

Vous
défendre

Vous
conseiller